

LIGNES DIRECTRICES POUR LE

Programme Accélération

SCALE | AI

Table des matières

Introduction

Attirer et retenir les meilleurs entrepreneurs constitue un élément clé de la stratégie globale de **Scale AI** et s'avère essentiel pour faire en sorte que les futurs géants de l'IA émergent de l'écosystème prometteur du Canada. Dans le cadre de l'axe de travail pour le développement des PME de **Scale AI**, le programme Accélération vise à soutenir l'émergence de nouvelles entreprises au Canada souhaitant mettre en application des produits et solutions d'IA pour les chaînes d'approvisionnement. Le but de **Scale AI** est d'encourager les incubateurs, accélérateurs et autres initiatives du même ordre à soutenir davantage d'entreprises privilégiant l'IA pour les chaînes d'approvisionnement. Pour atteindre cet objectif, **Scale AI** fournira du financement aux organisations partenaires qui administrent des programmes destinés aux entreprises axant leurs activités sur l'application de l'IA, et de produits et services pour des chaînes d'approvisionnement intelligentes.

Afin de pouvoir recevoir le financement de **Scale AI**, les programmes admissibles doivent être certifiés par **Scale AI** dans le cadre d'un processus de demande détaillé. Une fois certifié, un programme admissible se verra accorder un financement maximal fondé sur la valeur du programme pour les entreprises participantes et le nombre d'entreprises admissibles. **Scale AI** financera uniquement des programmes certifiés et ne financera directement aucun projet. Tout le financement accordé par **Scale AI** sera fondé sur le remboursement des coûts et dépenses.

Scale AI utilisera une grille d'évaluation pour évaluer les programmes. Cette grille d'évaluation pourrait faire l'objet de modifications et, dans ce cas, sera rediffusée afin de mieux refléter les priorités stratégiques de **Scale AI** au fil du temps, plus particulièrement en ce qui a trait à l'inclusion des PME.

Le présent document présente le cadre général en vertu duquel le programme d'une organisation partenaire sera sélectionné et certifié par **Scale AI**.

2. Aperçu du programme Accélération

L'objectif du programme Accélération consiste à donner accès à des services de soutien à la croissance et au développement pour des entreprises axant leurs activités sur l'IA, et les produits et services pour les chaînes d'approvisionnement intelligentes. L'objectif est d'offrir du soutien à un grand nombre d'entreprises ayant un potentiel élevé afin d'accélérer leur croissance et d'offrir une rampe de lancement permettant l'émergence de leaders internationaux. L'approche de bout en bout de **Scale AI** répondra à des entreprises de tailles différentes au moyen de modèles de soutien pertinents.

- Accélérer la génération et la croissance initiale de nouvelles entreprises en augmentant la magnitude ou l'empreinte géographique des incubateurs et accélérateurs.
- Attirer de plus en plus d'entreprises et fournir des connexions avec des investisseurs de capital de départ et de croissance qui peuvent apporter une valeur ajoutée aux entreprises en développement.

Le programme Accélération soutiendra une variété de programmes et d'initiatives tels qu'incubation, coaching, mentorat, soutien au développement de la clientèle et du secteur, soutien pour la propriété intellectuelle et la commercialisation, expansion de produits et accès aux capitaux. L'objectif est de développer des leaders internationaux et de soutenir la croissance et le développement des startups et PME.

3. Définitions de Scale AI

a. Organisation

- i. Le destinataire ultime du financement de **Scale AI** qui administrera et offrira le Programme.

b. Programme

- i. Activités de soutien telles qu'incubation, coaching, mentorat, soutien au développement de la clientèle et du secteur, soutien à la commercialisation, expansion de produits, accès au financement et à la levée de capitaux, espace de travail partagé/de bureau, espace de laboratoire/production, coaching/services-conseil/mentorat/développement du leadership relativement aux affaires, soutien à la commercialisation et à l'exportation, événements de réseautage et présentations, assistance pour la réglementation, formation et assistance relatives à la propriété intellectuelle, assistance au développement de prototypes/PMV, et autres. L'objectif est de développer des leaders internationaux et de soutenir la croissance et le développement des startups et PME.

c. PME

- i. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont des entreprises indépendantes et non affiliées qui emploient au total moins de 500 employés.

d. Startup

- i. Une startup, ou entreprise en démarrage, se définit comme une entreprise fondée il y a deux ans ou moins.

e. Entreprise à forte croissance (EFC)

- i. Entreprise ayant enregistré un taux de croissance annualisé moyen supérieur à 20 %, sur une période de trois ans.

f. Entreprise

- i. Une startup, une PME ou une EFC.

4. Bénéficiaires du programme Accélération

Le programme Accélération de **Scale AI** cible soutient les organisations de partout au Canada qui offrent des programmes et activités de soutien, tels qu'incubation, coaching, mentorat, soutien au développement de la clientèle et du secteur, soutien à la propriété intellectuelle et à la commercialisation, expansion de produits et accès aux capitaux, par exemple :

- a. Incubateurs axés sur les technologies de nouvelle génération;
- b. Accélérateurs soutenant les startups fondées sur l'IA;
- c. Centres d'innovations ayant pour but d'accroître la collaboration entre les industries.

L'objectif de **Scale AI** est de développer les programmes de l'organisation partenaire en lui fournissant des ressources pour soutenir un plus grand nombre d'entreprises axant leurs activités sur l'application de l'IA, et de produits et services pour des chaînes d'approvisionnement intelligentes. Ce soutien sera au bout du compte retransmis aux entreprises admissibles qui participent à des programmes certifiés par **Scale AI**. À ce titre, on retrouve deux types de bénéficiaires du programme Acceleration :

1. Bénéficiaires directs: programmes soutenant des entreprises comme des incubateurs, des accélérateurs et des centres d'innovation. Une fois certifiés, ces programmes sont les destinataires du financement de **Scale AI**.
2. Bénéficiaires ultimes: entreprises admissibles participant à un programme certifié par **Scale AI**.

5. Offre du programme Accélération

Le programme Accélération de **Scale AI** investira jusqu'à 20 M \$ au cours des 3 prochaines années pour financer des initiatives soutenant l'IA partout au Canada.

Les bénéficiaires directs peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50 000 \$ par entreprise admissible ayant terminé le programme du bénéficiaire direct. Les contributions seront calculées selon un remboursement à 100 % des frais et dépenses des bénéficiaires directs, jusqu'à concurrence du montant autorisé.

6. Processus de sélection du programme Accélération

Scale AI suit un processus objectif et transparent pour l'analyse des soumissions de programmes. Les programmes sont étudiés dans un premier temps pour déterminer leur admissibilité et, ensuite, sélectionnés en fonction de critères de priorisation déterminés.

a. Phase 1: Admissibilité

Les propositions de programme sont examinées par l'équipe de **Scale AI** afin de valider l'admissibilité du programme et de fournir des commentaires préliminaires sur des modifications potentielles qui pourraient accroître les chances de sélection du programme.

- i. Contenu de la demande d'admissibilité
 1. Aperçu
 - a. Sommaire du programme
 2. Organisation(s) administrant le programme
 - a. Description des partenaires impliqués

3. Répercussions
 - a. Impact général escompté du programme
4. Échéancier
 - a. Durée du programme et jalons clés
5. Sommaire financier
 - a. Coûts sommaires du programme
 - b. Sources de financement du programme, y compris le financement privé
 - c. Demande de financement à **Scale AI**

ii. Critères de sélection pour l'admissibilité du programme

Les critères de sélection veillent à ce que le programme cadre avec les objectifs stratégiques de **Scale AI**. Les conditions suivantes sont prises en considération pour déterminer l'admissibilité du programme.

1. Portée
 - a. Les programmes doivent cadrer avec la stratégie et l'objectif de **Scale AI** relativement à l'application de l'IA aux chaînes d'approvisionnement.
2. Bénéficiaires
 - a. Le programme doit profiter à des entreprises axant leurs activités sur la mise en application de l'IA, et de produits et services pour des chaînes d'approvisionnement intelligentes.
3. État de préparation
 - a. Le programme doit avoir reçu l'aval de la direction de l'organisation, et devra être lancé et opérationnel dans un délai raisonnable après la sélection.
4. Lieu
 - a. Le programme doit être ouvert aux entreprises établies au Canada.

b. Phase 2: Sélection et priorisation

Au cours de cette phase, l'organisation devra travailler en collaboration avec l'équipe d'Accélération afin d'élaborer une proposition de programme détaillée. La proposition détaillée sera soumise au comité de sélection de **Scale AI**. Les programmes sont classés par ordre de priorité en fonction de nos critères de sélection. Les programmes ont avantage à comprendre des contributions de l'industrie.

i. Contenu détaillé de la demande

1. Aperçu
 - a. Sommaire
 - b. Indicateurs clés
2. Organisation administrant le programme, direction et équipe
 - a. Organisations partenaires
 - b. Équipe de cadres/direction
 - c. Équipe, ressources et experts
3. Description détaillée du programme
 - a. Contexte et portée
 - b. Objectifs et résultats escomptés
 - c. Bénéficiaires
 - d. Structure, méthodologie et activités clés
4. Pertinence sur le marché
 - a. Marché
 - b. Différenciation
 - c. Risque et atténuation du risque

5. Répercussions
 - a. Pour les bénéficiaires
 - b. Pour l'écosystème de l'IA et le Canada
6. Échéancier
 - a. Calendrier, durée et jalons du programme
7. Données financières
 - a. Coûts détaillés du programme
 - b. Sources de financement du programme, y compris le financement privé
 - c. Demande de financement à **Scale AI**

ii. Critères de sélection détaillés pour la demande

Scale AI s'emploie à accélérer l'adoption et la commercialisation de l'IA dans les chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, la demande pour le programme doit répondre à certaines exigences en matière de viabilité et de contribution à l'écosystème. Toutes les soumissions de programme sont comparées pour garantir une affectation équitable et concurrentielle du financement de **Scale AI**. **Scale AI** utilise les catégories suivantes pour déterminer l'impact commercial d'un programme, de même que ses répercussions sur l'écosystème.

1. Qualité de l'organisation et du programme : 25 % des points
 - a. Qualité de l'organisation et du programme
 - b. Valeur ajoutée par la coopération
 - c. Gestion et planification du programme réalistes et clairement définies
 - d. Données financières
2. Conformité stratégique avec le plan stratégique de **Scale AI** : 30 % des points
 - a. Portée
 - b. Connaissance appliquée et innovation
 - c. Défis techniques
 - d. Faisabilité
3. Répercussions commerciales : 20 % des points
 - a. Adoption d'une chaîne d'approvisionnement fondée sur l'IA
 - b. Bénéficiaire potentiel
 - c. Évaluation du marché et du risque
 - d. Différenciation
 - e. Évolution et croissance du programme
4. Répercussions sur l'écosystème : 25 % des points
 - a. Croissance des PME grâce à un accès aux chaînes d'approvisionnement
 - b. Génération de propriété intellectuelle en aval
 - c. Développement des compétences et de la diversité
 - d. Développement de recherches universitaires et formation reposant sur les connaissances de l'industrie
 - e. Avantages pour l'écosystème

Scale AI utilisera une grille d'évaluation pour évaluer les programmes. Les critères d'évaluation pour chaque catégorie seront notés à partir de plusieurs questions. Pour chacune de ces questions, une note allant de 1 à 5 doit être accordée, 1 signifiant très faible, 2 faible, 3 moyen, 4 élevé, 5 très élevé. Cette grille d'évaluation pourrait être modifiée de manière à mieux refléter les priorités stratégiques de **Scale AI** au fil du temps.

c. Phase 3: Comité de sélection et conseil de ratification

Le jugement collectif du comité de sélection jouera un rôle important dans le processus de sélection des programmes. Le comité de sélection comprend des cadres de **Scale AI**, de même que des conseillers et chercheurs indépendants des milieux d'affaires et scientifiques. Les parties prenantes au processus d'approbation des programmes sont indiquées ci-dessous.

i. Équipe d'Accélération

1. L'équipe d'Accélération travaille avec les organisations pendant tout le cycle de vie du programme. Ses membres évaluent l'admissibilité des programmes proposés en collaboration avec les organisations partenaires participantes et d'autres parties.

ii. Comité de sélection

1. Le comité de sélection comprend des cadres de **Scale AI**, de même que des conseillers et chercheurs indépendants des milieux d'affaires et scientifiques.

iii. Conseil de ratification

1. Les membres du conseil de ratification comprennent des personnes qui ne sont ni des administrateurs ni des employés de **Scale AI**, et l'un d'eux au moins est un directeur du conseil.

d. Phase 4: Conventions

L'organisation administrant le programme et **Scale AI** doivent signer une convention officielle pour le programme. **Scale AI** fournira un modèle de convention pour le programme.

e. Phase 5: Opérations

Au cours de cette phase opérationnelle, l'organisation administrant le programme exécutera son programme.

Tout d'abord, après la sélection de la cohorte participant au programme, **Scale AI** confirmera les entreprises participant au programme afin d'établir une contribution financière initiale. L'organisation administratrice exécutera son programme et fournira un rapport de mi-parcours et un rapport de fin de projet. **Scale AI** évaluera les progrès au moyen des rapports.

Scale AI pourra participer, dans un rôle d'observateur, à des activités de démarrage (événement de lancement du programme, réunions de démarrage, etc.), à des activités de fin de programme (réunion de clôture, journée de démonstration, etc.) ou à d'autres jalons clés.

À la remise du rapport de fin de projet, **Scale AI** vérifiera les entreprises qui ont terminé le programme afin de procéder à la confirmation du financement final.

Le renouvellement du programme sera soumis à une évaluation de rendement.

i. Conditions du financement

1. Les programmes certifiés se verront attribuer un nombre donné d'entreprises admissibles pour lesquelles ils pourront réclamer du financement de **Scale AI** pour l'année.
2. Les programmes certifiés se verront attribuer un montant précis de contribution, jusqu'à concurrence de 50 000 \$, par entreprise soutenue, par année.
3. **Scale AI** financera le montant convenu uniquement pour les entreprises admissibles qui ont terminé le programme certifié.

ii. Échéancier du financement

1. Sur une base de cohorte, ou sur une base annuelle, en fonction de l'estimation de la contribution initiale:
 - a. Avance de 40 %, au début de la cohorte ou des activités;
 - b. Avance de 20 %, sur achèvement du rapport de mi-parcours comprenant le reçu des notes de frais et rapports de dépenses;
 - c. 40 % sur soumission du rapport de fin de projet comprenant le reçu des notes de frais et les rapports de dépenses, et confirmation du financement finale établie en fonction des entreprises

qui ont terminé le programme.

- i. **Si une entreprise sélectionnée ne termine pas le programme ou ne le réussit pas, Scale AI conservera la contribution restante.**
- iii. **Évaluation du programme**
 - 1. Rapport de mi-parcours pour évaluer l'état d'avancement du programme
 - 2. Rapport d'achèvement à la fin pour évaluer la prestation du programme, ses résultats et ses répercussions.
- iv. **Renouvellement du financement**
 - 1. Le renouvellement sera accordé en fonction de l'évaluation de rendement du programme et sur approbation de l'équipe de **Scale AI** et du comité de sélection.
- v. **Indicateurs clés de performance et sondages**
 - 1. Tous les programmes devront faire le suivi d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance. La liste des indicateurs clés de performance sera comprise dans la convention officielle pour le programme.
 - a. Indicateurs clés de performance du programme
 - b. Indicateurs clés de performance post-programme
 - 2. Tous les participants au programme devront répondre à un sondage pour assurer un contrôle de la qualité. La liste des questions faisant l'objet du sondage sera incluse dans la convention officielle pour le programme.
 - a. Sondages portant sur la réalisation du programme

7. Fonctionnement du programme Accélération

Scale AI assignera un responsable Accélération qui travaillera en étroite collaboration avec les demandeurs et d'autres parties intéressées afin d'offrir des conseils et des explications pour l'élaboration de la soumission détaillée au programme.

Le responsable Accélération travaillera conjointement avec les demandeurs afin de les aider à perfectionner leur soumission pour le programme de manière à ce qu'elle cadre avec les critères de sélection du programme et élaborer un programme ambitieux de grande valeur en regard des objectifs de **Scale AI**. Cette approche préparatoire est proactive, collaborative et inclusive.

Le responsable Accélération fournira rétroaction et soutien afin d'améliorer le programme, notamment en ce qui a trait à sa contribution aux objectifs de **Scale AI**.

a. Impact pour les participants et les bénéficiaires :

- i. Adoption d'une chaîne d'approvisionnement fondée sur l'IA
- ii. Rendement du capital investi
- iii. Perfectionnement des employés
- iv. Importance de la participation des PME
- v. Liens avec la recherche universitaire

b. Impact sur l'écosystème de l'IA :

- i. Développement de technologies innovatrices
- ii. Impact macroéconomique (emplois, croissance, exportations)
- iii. Efforts en matière de talents et de diversité
- iv. Croissance des PME par l'accès à une chaîne d'approvisionnement
- v. Effet de réseau allant au-delà des participants
- vi. Données utiles ou propriété intellectuelle en aval partagées avec l'écosystème
- vii. Création d'emplois et développement des compétences

- viii. Développement de technologies innovatrices
- ix. Développement de recherches universitaires et formation reposant sur les connaissances de l'industrie

c. Impact sur le Canada et au-delà :

- d. Avantage mondial pour les entreprises canadiennes
- e. Autres impacts positifs à l'extérieur de l'écosystème
- f. Création/pénétration de nouveaux marchés
- g. Investissements de capital de risque additionnels possibles

8. Jalons

Les jalons suivants sont escomptés pour tous les programmes. Il faut indiquer une date prévue réaliste au moment de la soumission du programme.

- a. Confirmation de l'admissibilité : l'équipe de Scale AI confirme que le programme est admissible.
- b. Proposition détaillée : l'organisation soumet une proposition de programme détaillée.
- c. Approbations par tous les cadres de l'organisation : les parties prenantes de l'organisation ont obtenu toutes les approbations requises pour lancer le programme (p. ex. finances, conformité, partenaires et comités de direction).
- d. Approbation du conseil de la supergrappe : le conseil de Scale AI a approuvé le programme.
- e. Début du programme : les activités de réalisation du programme débutent (ne comprend pas l'initiation, la planification, etc.).
- f. Fin du programme : toutes les activités de réalisation du programme se terminent (à l'exclusion de la clôture du programme).

9. Données financières

De nombreux types d'organisations établies au Canada sont admissibles au programme Accélération de **Scale AI**, et n'importe qui peut présenter une demande d'admissibilité.

Les programmes qui obtiennent une contribution additionnelle de sources admissibles (voir ci-dessous) recevront une note plus élevée dans le cadre de l'évaluation de la sous-catégorie Données financières.

a. Sources admissibles de contribution additionnelle

Les entités canadiennes dont le financement est admissible à titre de contribution de l'industrie comprennent :

- i. Organisations à but lucratif;
- ii. Organisations sans but lucratif qui facilitent et financent la recherche et le développement et dont les fonds proviennent principalement d'organisations du secteur privé;
- iii. Sociétés d'État non fédérales dont le financement provient d'activités commerciales;

10. Coûts

a. Coûts du programme admissibles

Les coûts du programme admissibles au financement de **Scale AI** conformément à la convention officielle et au budget du programme comprennent les dépenses effectuées au Canada en lien avec les activités du programme qui tombent dans l'une des catégories suivantes :

- i. salaires et traitements pour l'exécution des activités du programme;
- ii. coûts associés à l'équipement, la salle, l'espace de travail partagé, le laboratoire, les installations et les fournitures, y compris les coûts de location, de fonctionnement et d'entretien du programme;
- iii. matériel, fournitures, logiciels et licences utilisés par le programme;

Les apports en nature ne sont pas considérés comme des coûts admissibles. Cependant, ces apports seront reconnus comme une contribution tangible au programme et seront considérés comme un avantage additionnel dans le cadre du processus de sélection.

Tous les autres coûts ne seront pas admissibles à un remboursement. Par exemple, les dépenses en capital, les pertes sur investissement, les taxes et impôts, les amendes et pénalités, la dépréciation, les cadeaux, les divertissements, les frais juridiques, les apports en nature et autres dépenses ne donneront pas droit à un remboursement dans le cadre de ce programme.

11. Exigences en matière de financement et direction

a. Exigences relatives au remboursement des coûts

La contribution de **Scale AI** à un programme sera versée pour rembourser les coûts admissibles payés par le programme pour la réalisation de ses activités d'accélération de l'IA, pour un montant précis pouvant aller jusqu'à 50 000 \$ par entreprise qui termine le programme.

b. Conditions pour le versement des fonds de Scale AI

Avant que la contribution de **Scale AI** puisse être entièrement versée, plusieurs conditions du financement doivent être remplies.

- i. le programme soumettra les réclamations et rapports pour ses dépenses admissibles à mi-parcours et à la fin de la cohorte et;
- ii. le financement de **Scale AI** sera remis au programme en fonction des entreprises qui l'ont terminé.

12. Annexe

a. Indicateurs clés de performance

Scale AI examinera les programmes en se fondant sur un certain nombre d'indicateurs clés de performance (ICP). Les ICP pourraient faire l'objet de modifications et, dans ce cas, seront rediffusés afin de mieux refléter les priorités stratégiques de **Scale AI** au fil du temps.

L'organisation offrant le programme procédera au suivi des ICP et les communiquera à **Scale AI** au cours du programme et pour les cinq années suivant la réalisation du programme. Les ICP pourraient comprendre :

- i. ICP de réalisation du programme
 1. Demande
 - a. Emplacement géographique des demandeurs
 - b. Nombre de demandeurs
 - c. Phase de développement des demandeurs

2. Conversion
 - a. Réalisation du programme par les participants
 - b. Abandon du programme par les participants
3. Mentors/réseau
 - a. Quantité et qualité
 - b. Participation

ii. ICP suivant le programme

1. Longévité
 - a. Taux de survie
 - b. Nombre de participants toujours en activité
2. Financement
 - a. Pourcentage des participants qui ont eu accès à des capitaux pour chaque catégorie: capitaux propres, dettes et aides.
 - b. Valeur totale des capitaux pour les participants pour chaque catégorie: capitaux propres, dettes et aides.
 - c. Nombre de rondes d'investissement de démarrage
 - i. Montant total obtenu dans les rondes d'investissement
 - d. Nombre d'ententes de financement de série A conclues
 - i. Montant total obtenu dans les ententes de financement de série A
 - e. Nombre d'ententes de financement de série B conclues
 - i. Montant total obtenu dans les ententes de financement de série B
 - f. Nombre de retrait
 - i. Valeur de chaque retrait
3. Croissance commerciale
 - a. Revenus directs générés
 - b. Revenus indirects générés
4. Emplois
 - a. Nombre d'emplois directs générés
 - b. Nombre d'emplois indirects générés
5. Propriété intellectuelle
 - a. Nombre d'éléments de propriété intellectuelle générés

b. Sondages

Scale AI demandera aux participants du programme de répondre à un sondage dans un but d'évaluation du programme et de contrôle de la qualité. Nous demandons aux entreprises soutenues par le programme de participer à notre évaluation afin de donner leur appréciation de l'efficacité du programme relativement à la croissance de l'entreprise. Les questions porteront sur les trois types de soutien principaux offerts par les programmes:

- i. Formation commerciale
- ii. Accès aux capitaux
- iii. Connexion à un réseau

c. Rapports du programme

- i. Le rapport de mi-parcours comprend:
 1. Sommaire
 2. Réalisations clés
 3. Activités à venir
 4. Principaux risques et plan d'atténuation des risques
 5. Reçu des réclamations et rapports de dépenses

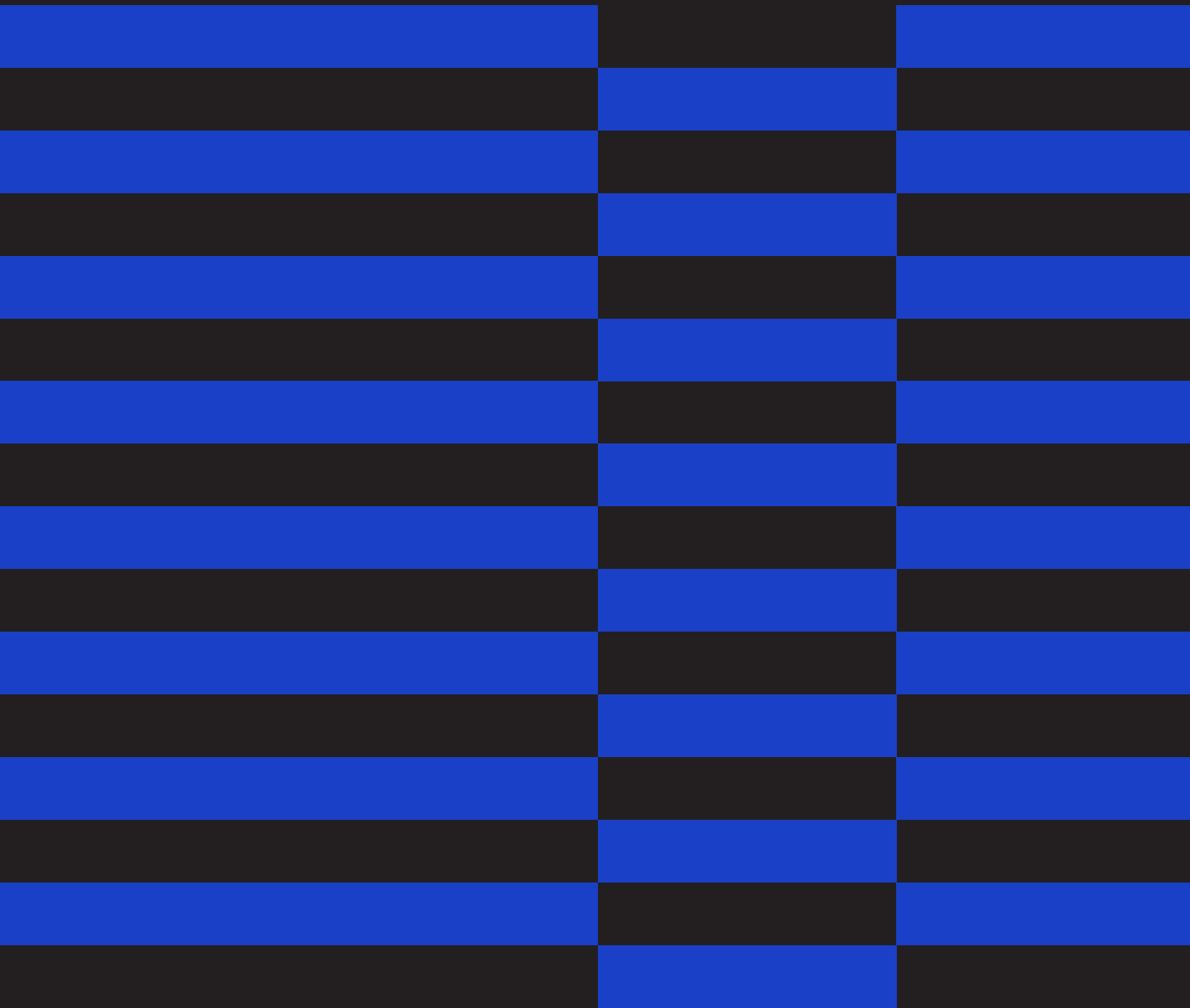
ii. Le rapport de fin de projet à la fin du programme comprend :

1. Sommaire
2. Réalisations clés
3. Commentaires et suggestions
4. Reçu des réclamations et rapports de dépenses

d. Paiement du programme

Après la fin du programme selon le calendrier donné, l'organisation administrant le programme doit fournir des pièces justificatives, notamment :

- i. Rapport d'achèvement;
- ii. Contenu du programme, y compris les activités de soutien qui ont été offertes;
- iii. Liste des entreprises participantes
 1. Comprenant tous les renseignements, les coordonnées, la preuve d'admissibilité et la signature de chaque participant;
- iv. Pièces justificatives financières, y compris tous les reçus de réclamation et rapports de dépenses.



SCALE | AI

→ scaleai.ca/fr